

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 2 décembre 2019 à 19 h, le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a édicté les ordonnances suivantes :

A – Ordonnances relatives aux événements prévus dans le « Tableau des événements sur le domaine public 2019 » (partie 10) :

1. Ordonnance ORD2719-070 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur (*Règlement sur le bruit*, R.R.V.M., c. B-3, art. 20).
2. Ordonnance ORD2719-071 permettant la fermeture de certaines rues (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3(8)).
3. Ordonnance ORD2719-072 permettant de circuler en véhicules hippomobiles (*Règlement sur les véhicules hippomobiles*, R.R.V.M., c. V-1, art. 22).

B – Ordonnance relative aux manœuvres obligatoires ou interdites.

1. Ordonnance ORD2719-073 interdisant le virage en U sur la rue Sherbrooke en direction est à l'intersection de la rue du Trianon (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3(3)).

FAIT À MONTRÉAL, CE 5^E JOUR DE DÉCEMBRE 2019.

La secrétaire d'arrondissement,

Dina Tocheva